

Tempête Nils : situation toujours difficile sur le réseau routier départemental

Albi, le 13 février 2026

Face aux conséquences de la tempête Nils, le Département du Tarn demeure pleinement mobilisé. D'innombrables interventions ont été menées depuis le début de cet épisode pour évacuer des arbres tombés sur la chaussée, nettoyer et sécuriser nos routes. **Près de 200 agents** sont engagés sans relâche sur l'ensemble du territoire afin de sécuriser les axes départementaux, intervenir sur les zones sinistrées et garantir, dans la mesure du possible, la sécurité des usagers.

Une situation qui se dégrade sur le secteur de Cordes

Sur le secteur de Cordes, la situation s'est aggravée avec **deux nouvelles fermetures** :

- **RD 922** : route barrée depuis Cordes afin d'éviter l'accès à Laguépie, en raison d'inondations ;
- **RD 30** : commune des Cabannes, route barrée pour inondation ; circulation impossible des Cabannes vers Mouzieys-Panens.
- **RD 9 – Commune de Montirat** : présence d'un arbre de grande dimension nécessitant une intervention avec nacelle et engin de levage.
La circulation est possible uniquement pour les véhicules légers. Les poids lourds ne peuvent pas emprunter cet axe en raison du gabarit. Cette route permet l'accès à La Garde-Viaur depuis le village de Montirat.

Autres évolutions

Secteur de Réalmont

- **Fermeture du tunnel de Maillebroc** sur la commune de Bellegarde-Marsal, RD 172, en raison d'un éboulement à l'entrée du tunnel côté Marsal.

Secteur de Carmaux

- **RD 100** : route barrée entre la RD 903 et Padiès en raison de plusieurs arbres sur la chaussée. Les opérations de dégagement sont en cours.

Autres secteurs

Aucun nouvel événement n'est signalé sur les secteurs de Lavar, Castres, Mazamet, Brassac, Graulhet et Lacaune.

26 routes demeurent fermées

Malgré les interventions en cours, **26 routes restent fermées** en raison d'inondations, de chutes d'arbres, de câbles électriques, de poteaux, d'éboulements ou d'affaissements de chaussée, notamment sur les communes d'Assac, Saint-Cirgue, Carmaux, Saint-Martin-Laguépie, Les Cabannes, Salles, Saint-Marcel-Campes, Penne, Le Ségur, Lombers, Castres, Dourgne, Massaguel, Lamontélarié, Murat-sur-Vèbre, Cuq-Toulza, Le Verdier, Sainte-Cécile-du-Cayrou, Marssac et Mézens.

Certaines fermetures sont liées aux crues du Tarn, de l'Aveyron ou du Cérou ; d'autres résultent de glissements de terrain, d'éboulements ou de chutes d'infrastructures électriques nécessitant des interventions coordonnées avec les services d'Enedis et le SDIS du Tarn.

Circulation alternée

Une circulation alternée reste en place :

- **RD 165** – Commune de Labastide-Rouairoux (Lieu-dit Le Cellier) : chute d'arbre ;
 - **RD 52** – Commune d'Anglès (Lieu-dit Combericard) : chute d'arbre.
-

« J'appelle chacune et chacun à la plus grande prudence. La situation reste instable sur plusieurs axes et peut évoluer rapidement. Il est indispensable de limiter ses déplacements, de respecter strictement les barrages et les déviations mises en place et de ne jamais s'engager sur une route inondée.

La sécurité des usagers est ma priorité absolue. Les équipes du Département sont pleinement mobilisées et poursuivront les interventions aussi longtemps que nécessaire », indique Christophe Ramond, Président du Département du Tarn.

Le Département appelle l'ensemble des Tarnaises et des Tarnais à faire preuve de responsabilité et de vigilance dans leurs déplacements.

Afin d'accompagner au mieux les habitants dans leurs déplacements, consultez la plateforme d'information routière du Département en temps réel :

<https://www.inforoute81.fr/>

Conseil départemental du Tarn

Communiqué de presse

Le 13/02/2026 11:59

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr